



**COMMUNIQUE N° 08/C/C/DK/SG/SPM DU 05 MARS 2026 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE LA CONSULTATION D'ENTREPRISES
N°01/DCE/C/DK/SG/SPM/CIPM/2026 DU 05 FEVRIER 2026 APRES AUTORISATION DE
GRE A GRE N° N° 007566-26/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg DU 30 JANVIER 2026
POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ELECTRIQUE DANS LES
LOCALITES DE DJAGA GOUEN KIKIA- DEUK CENTRE DANS LA COMMUNE DE
DEUK AVEC POSE DE TRANSFORMATEUR DE 50KVA, DEPARTEMENT DU MBAM ET
INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu la constitution ;
Vu la loi n°2025/012 du 17 Décembre 2025 portant li de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire N°0001877/C/MINFI/CAB du 31 Décembre 2025 relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2026 ;
Vu Le Dossier de consultation d'entreprises N° 01/DCE/C/DK/SG/SPM/CIPM/2026 du 05 /02/2026 pour les travaux d'extension du réseau électrique dans les localités de Djaga gouen kikia- Deuk centre dans la commune de Deuk avec pose de transformateur de 50kva, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre.
Vu Le rapport d'analyse de la commission ad hoc du 03 Mars 2026 .

COMMUNIQUE :

Article 1^{er}– L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

N°	Soumissionnaire	Montant HT CFA	Montant TTC CFA	DELAIS
1	ETS AR BIN ET FILS. BP: 100 Bafia. Tél: 696 94 20 73	62 893 083	75 000 000	04 Mois

Article 2.- Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS

- MINMAP,
- ARMP,
- Président CIPM/MI
- Intéressé ,
- Affichage/Archives.

Fait à Deuk, le 05 Mars 2026

**Le Maire de la Commune de Deuk
(Autorité Contractante)**



Michel Eutché Camoun
1^{er} Vice-Président de l'Administration des C.I.D
1^{er} Vice-Président de l'Administration des C.I.D